

moment opportun, une déclaration au nom du gouvernement et du peuple canadien sur les intérêts que possède toute la nation dans la capitale?

[Français]

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, on sait que tant que le problème de la capitale nationale est concerné, il existe une Commission tripartite au sein de laquelle le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec sont représentés. Nous espérons que ce comité fera rapport et, à ce moment-là, sans doute serons-nous en mesure d'énoncer les politiques générales relativement à la capitale nationale.

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### TERRE-NEUVE—LES INSTANCES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question, je tiens à féliciter le ministre de la magnifique déclaration qu'il a faite hier au Conseil des provinces atlantiques. Étant donné que les gouvernements provinciaux collaborent à l'expansion économique de la région atlantique, le ministre a-t-il reçu du gouvernement de Terre-Neuve des instances ou un programme au sujet du développement économique de la région?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je doute que cette question fasse suite à la précédente. Toutefois, vu que la question a été posée, je permets au ministre d'y répondre.

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural):** Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, je n'ai reçu aucun programme général à propos du développement de Terre-Neuve.

[Traduction]

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, le ministre nous a prévenus qu'il aurait besoin de la coopération des provinces pour appliquer ce programme. Le ministre est-il entré en relations avec les provinces au sujet de ce développement qui doit s'étaler sur les 15 prochaines années?

[Français]

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, avant que nous allions aussi loin qu'on le suggère, il faudra au moins que le ministre soit créé officiellement et que le ministre sache exactement quels pouvoirs la Chambre lui donnera.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

[Traduction]

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, le ministre ayant maintenant visité la ville de Sydney et constaté le travail merveilleux réalisé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, est-il en mesure de publier le rapport Devco?

[Français]

**L'hon. M. Marchand:** Non, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question supplémentaire à celui des ministres qui promet le plus, le ministre des Forêts et du Développement rural. Le ministre annonçait-il la liste des priorités du gouvernement pour le développement régional des provinces atlantiques lorsqu'il a déclaré, à Halifax, que la grande impulsion pourrait comporter l'aménagement d'un port en eau profonde de plusieurs millions de dollars, des autoroutes plus rapides vers le centre du Canada, une force motrice moins coûteuse—peut-être de l'énergie marémotrice—et dans de cas, quand pouvons-nous espérer voir démarrer ces projets si nécessaires et si valables?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député ne l'ignore pas, il doit poser une question directe. Il ne peut pas demander au ministre de se reporter à une déclaration faite en dehors de la Chambre.

### LE CODE CANADIEN DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

#### L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, lundi dernier, j'ai posé au ministre du Travail une question sur les règlements du Code canadien de la sécurité du travail. J'ai aussi demandé des renseignements sur l'entrée en vigueur de cette loi dans la province de Manitoba. Il a promis de répondre mercredi, mais hier l'horaire était assez chargé et il n'a pas eu l'occasion de le faire. J'espère qu'il peut me donner une réponse aujourd'hui.

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, la question du député comportait deux parties. Dans la première partie, il demandait si les règles prescrites par notre code de sécurité étaient en vigueur. Elles ne le sont pas. D'autre part, le député sera sûrement heureux d'apprendre que nous faisons du travail utile au Manitoba,